



Compte-rendu CSE

Du 14 septembre 2023

Rapporteur : Nathalie ROUBAUD

Élu-e-s CFDT présents : Anne Lacroix, Anthony Carnemolla

RS : Sana RIZKI, Nathalie ROUBAUD

Ordre du jour

1. Approbation des procès-verbaux des réunions du CSE du 15 mai 2023 et du 6 juillet 2023
2. Rapport de la Commission Economique : Bilan social et rapport financier **(pour avis)**
3. Rapport de la Commission d'aide au logement : Bilan action logement **(pour avis)**
4. Plan de continuité d'activité Pléiade **(pour avis)**
5. Schéma de repositionnement des équipes de Grasse **(pour avis)**
6. Récupération du samedi 11 novembre 2023 **(pour avis)**
7. Protocole télétravail 2023 **(pour avis)**
8. Point d'étape sur le transfert de l'activité CRCDC **(pour information)**
9. Questions diverses

POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DÉTAILS	COMMENTAIRES / POSITION de la CFDT
<p>1- Approbation des procès-verbaux des réunions du CSE du 15 mai 2023 et du 6 juillet 2023</p>	<p>Nous tenons à votre disposition les documents présentés en séance</p>	<p><u>CSE 15 05 2023 Approbation à l'unanimité</u></p> <p><u>CSE 06 07 2023 Approbation à l'unanimité mais Intervention de Nathalie ROUBAUD, RS Cadres</u> « La délégation CFDT voudrait savoir sur quel texte, Monsieur le secrétaire et Madame la présidente s'appuie pour indiquer que le remplacement des représentants syndicaux CFDT lors du dernier CSE n'a pas été valable ? Le C. trav., art. D. 2143-4, indique que le formalisme concernant le remplacement doit être porté à la connaissance de l'employeur et uniquement de l'employeur, soit Mme la directrice. De plus, nous avons signé au sein de notre caisse, un accord sur le dialogue social où page 11, est stipulé la même procédure. Dans ce même accord de dialogue social, page 9, sur le chapitre employeur, il est indiqué dans les prérogatives de la présidente de convoquer les membres du CSE aux réunions. Sauf erreur de ma part, ce mail de convocation est envoyé par le « cabinet du directeur ». J'ai donc envoyé la demande de remplacement des RS pour la séance du 06 07 2023, à cette adresse. Je voulais préciser par cette intervention que je ne pense pas avoir manqué de formalisme et que le remplacement de Mme RIZKI et de moi-même par Mmes AUTRAND LAMBERT et MADONNA CECCONI était valable. »</p> <p>Nous n'obtiendrons pas de réponse en séance de Mr le secrétaire qui reste camper sur ses positions.</p>

<p>2- Rapport de la Commission Economique : Bilan social et rapport financier (pour avis)</p>	<p>Nous tenons à votre disposition les documents présentés en séance</p>	<p><u>Intervention ANNE LACROIX, ELUE CSE</u></p> <p>« La délégation CFDT note peu de niveau 4 sur la totalité des agents. Quelles sont les pistes pour la montée en charge, en compétence des agents vers ces niveaux ? »</p> <p>La question n'est pas acceptée par Mr le secrétaire du CSE car il estime que tous les débats ont eu lieu le jour de la commission.</p> <p>La délégation CFDT a souhaité tout de même valider le rapport malgré que la loi indique que les rapports de la commission économique sont toujours soumis à délibération du CSE.</p>
<p>3- Rapport de la Commission d'aide au logement : Bilan action logement (pour avis)</p>	<p>4 permanences 1 commission logement 47 demandes 21 logés 1 prêt accession 12 conseils en financement 3 aides à la mobilité 1 aide mobili-Pass</p>	<p>La délégation CFDT a validé le rapport de la commission logement</p>

<p>4- Plan de continuité d'activité Pléiade (pour avis)</p>	<p>PCA inter caisse Trois scénarii sont identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - court terme pour la PFE de Nice : à la suite d'un sinistre de courte durée de 1 à 7 jours - Moyen terme pour la PFE de Nice : de 8 jours ou plus - PFE Impactée Montpellier ou Marseille sinistrés : durant 8 jours ou plus, reprise la moitié de leur flux par Nice en plus de son activité <p>Dispositions RH : heures variables, heures supplémentaires, compensations prévues</p>	<p><u>Intervention d'ANTHONY CARNEMOLLA, ELU CSE :</u></p> <p><i>« La délégation CFDT souhaiterait aligner les compensations financières entre agents et cadres soit en heures majorées pour les samedis à 100 %. »</i></p> <p>La délégation CFDT valide le plan de continuité en l'état avec la validation de l'augmentation financière indiquée ci-dessus.</p> <p>La direction accepte d'aligner les agents et les cadres sur la même compensation.</p> <p>La délégation CFDT a voté favorablement</p>
<p>5- Schéma de repositionnement des équipes de Grasse (pour avis)</p>	<p>5 salariés repositionnés suite aux entretiens par responsables RH selon leurs demandes d'affectations.</p> <p>Elles répondent à des besoins identifiés dans le cadre du plan de relève.</p> <p>Les départs sur les autres processus seront compensés par des appels à candidature et du transfert d'activité dans le cadre du projet « Centre de services ».</p> <p>Des accompagnements en formation seront assurés.</p>	<p><u>Intervention d'ANTHONY CARNEMOLLA, ELU CSE :</u></p> <p><i>« La délégation CFDT constate que les souhaits des agents de Grasse ont été validés par la direction et nous vous en remercions.</i></p> <p><i>Nous espérons que l'appel à candidature des 2 personnes pour l'accueil suscitera un intérêt pour les agents habitants proche de ce lieu. »</i></p> <p>La délégation CFDT valide le schéma de repositionnement des équipes de Grasse</p>

<p>6- Récupération du samedi 11 novembre 2023 (pour avis)</p>	<p>Modalités pratiques</p> <p>Pour les salariés travaillant initialement le vendredi conformément à leur contrat de travail, la journée de récupération est donc fixée au vendredi 10 novembre 2023.</p> <p>Pour les salariés ne travaillant pas le vendredi conformément à leur contrat de travail, la journée de récupération est fixée au jeudi 9 novembre 2023.</p>	<p>La délégation CFDT a voté favorablement cette récupération du samedi 11 novembre.</p>
<p>7- Protocole télétravail 2023 (pour avis)</p>	<p>Principes essentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equité - Confiance - Réversibilité <p><u>Formule 1</u> : 1 ou 2 jours/semaine</p> <p><u>Formule 2</u> : 3 jours pour flex office, distance supérieure à 20 km, RQTH, situation familiale particulière</p> <p>Pour les cadres : une enveloppe maximale de 80 jours de télétravail par année civile</p> <p>Accord soumis à l'ucanss dans le cadre de la procédure d'agrément, toujours en attente de leur retour.</p>	<p><u>Intervention de Sana RIZKI, RS Employée :</u></p> <p>« Pour la délégation CFDT, la suppression des quotas est totalement positive pour ouvrir à plus d'agent l'accès au télétravail et pour leur permettre une meilleure articulation entre la vie professionnelle et la vie privée.</p> <p>Nous nous félicitons également de la prise en compte de notre demande de tendre vers un nombre plus important de jours pour l'enveloppe cadres qui est passé de 25 à 80 jours. »</p> <p>Pour rappel, la CFDT est la seule signataire de l'accord télétravail concernant les employés et cadres... négocié par la CFDT et signé le 11 juillet 2022 !</p> <p>Grace à cela, cet accord a servi de référence dans toutes les négociations locales y compris au sein de notre CPAM des Alpes Maritimes. Il a apporté une amélioration au socle commun que nous connaissions.</p> <p>https://pste.cfdt.fr/upload/docs/application/pdf/2022-07/cfdt_pste_tract_signature_accord_teletravail_.pdf</p> <p>La CFDT valide le protocole télétravail.</p>

<p>8- Point d'étape sur le transfert de l'activité CRCDC (pour information)</p>	<p>Intégration d'une partie du personnel des CRCDC soit 48 personnes sur la France entière</p> <p>Rénovation de l'organisation des invitations aux dépistages organisés du cancer dès 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - reprise du pilotage des invitations, - mobilisation systématique des opérations « d'aller vers » en lien avec les acteurs des territoires - Recentrage des missions confiées aux CRCDC sur leurs missions essentielles de suivi des résultats, d'information et de formation des professionnels de santé. 	<p><u>Intervention de Nathalie ROUBAUD, RS Cadres :</u></p> <p><i>« La délégation CFDT vous avez posé la question lors du CSE du 06 05 sur la nature du service auquel seront rattachées ces personnes au sein de la CPAM 06.</i></p> <p><i>Est-ce que vous avez pu avancer sur cette question ?</i></p> <p><i>Pouvez-vous nous indiquer si les salariés du CRCDC vont être rattachés au service PREVENTION afin de renforcer l'équipe qui à ce jour est composée de 3 personnes ? »</i></p> <p>La direction ne se prononce pas, elle aura certainement plus de visibilité dans quelques mois.</p>
--	--	--

9- Questions diverses :

1 - Intervention ANNE LACROIX, ELUE CSE :

« Suite à la fermeture de la cantine notre organisation a travaillé en équipe sur un projet de restauration pérenne qui a été au cœur de notre campagne électorale.

La crise sanitaire et l'évolution du télétravail ont amené les cantines traditionnelles à se transformer et à innover. Les enjeux sont importants dans la QVT pour renforcer l'engagement des salariés, favoriser l'enthousiasme afin d'augmenter le participatif, le collaboratif et le créatif.

Pour cela nous vous proposons de transformer l'actuelle salle de réfectoire en un lieu hybride avec un nouvel aménagement de la cantine en lieu chaleureux (nouveau matériel tables chaises, disposition de la salle (code couleur adéquat (bleu ciel, orange etc.) mais aussi dans un lieu d'échange (babyfoot, séances de lecture, tutto bricolage, karaoké...).

Concernant la restauration nous proposons différentes alternatives.

La délégation CFDT a contacté plusieurs professionnels afin de proposer ces offres :

→ SOCIETE PRONTO :

Contact : Mr COLIN Maxime 06 79 72 86 85

Cette entreprise a presque deux ans d'existence.

Ils proposent tous les jours des plats préparés.

Il peut y avoir un ou plusieurs frigos avec une possibilité d'avoir une entrée/plat/dessert.

Certaines entreprises subventionnent donc il peut donc y avoir un « prix social ».

PRONTO c'est une offre locale de proximité, avec des producteurs et des maraîchers locaux, ainsi qu'une offre bio.

Offre éco responsable : Les plats sont préparés dans des contenants en verre, donc écologique. Une fois le plat terminé ils sont récupérés dans un bac du frigo, lavés et ré utilisés. C'est une offre zéro déchet qui permet d'apporter « une bonne pratique ».

Les menus sont élaborés sur 4 semaines, il y a 5 plats proposés par semaine et cela change chaque semaine, en fonction des saisons.

Environ 70 plats qui tournent sur la saisonnalité.

Exemple : plat malin à 6.90€ et plat gourmand à 7.50€, on peut ajouter entrée ou dessert (aux alentours de 2 euros).

Chaque jours 4/5 plats différents.

Il y a toujours un plat à base de viande / poissons/ cuisine du monde / plat sain, équilibré.

Pour la commande deux possibilités, avec ou sans compte.

Si le compte est créé, on peut rattacher sa CB o sa Carte TR et on paye en posant la carte sur le frigo. Le frigo reconnait le compte et c'est payé !

Si des plats sont non consommés, ils sont retirés le lendemain, il y a en général peu d'invendus, pour éviter le gaspillage, il peut y avoir une offre à prix cassé à partir de 15h pour les salariés.

Offre commerciale : 600 euros par mois pour l'abonnement à 1 frigo connecté, cout d'installation 900 euros payable en une fois semaine.

Engagement de 12 mois Capacité de 50 formules/jour (1 formule = entrés/plats ou plats/desserts)

Dégustation et démonstration possible

6 semaines de délai de livraison à la commande pour les frigos connectés.

→ SOCIETE Class'Croute :

Contact : Christelle et Tony MANDINEAU

Gérant de votre class'croute de Nice Meridia

Tel : 04.92.00.77.00

Cette entreprise est née en 1987, elle compte 150 restaurants, elle se lance dans les frigos connectés depuis 3 ans.

Ils proposent tous les jours des plats préparés. Il peut y avoir un ou plusieurs frigos, possibilité d'avoir sandwich / boisson/ dessert 9€ ou salade/boisson/dessert 10.9€ ou plat chaud/boisson/dessert 11,60€. Possibilité de supprimer la boisson pour baisser le prix du menu et par souci d'écologie.

Ils travaillent avec des produits frais (légumes, fruits et salades) venant de primeurs locaux, les surgelés proviennent d'une plateforme d'achats. L'usine se trouve à Nice Ouest.

La vaisselle est en plastique mais l'entreprise est sensible au RSE et tend vers l'utilisation du verre, notamment avec la nouvelle direction.

Le règlement pour se faire via l'application, une CB, des tickets resto ou la carte resto.

Les invendus seront proposés à -50% à partir de 15H

Voici aussi la synthèse pour une 1^{re} information pour le frigo connecté :

- 2 prises de courant sur place
- Une bonne connexion internet à l'emplacement du frigo
- Test minimum 6 mois
- Frais installation test offerts
- Délais d'installation : Minimum 4 semaines
- Loyer minimum 1200€/Mois
- Option lecteur tickets restaurant papier 30 euros/mois
- Retrait frigo entre 800€ et 1000€ à la charge du client
- Définition de la gamme à mettre en place

a) Les Foods Trucks :

→ Madame SAJ Mezzanomi, tél Mme Jorge 0665535753

Food truck cuisine libanaise avec assortiments de mezzé : houmous, kebbé, falafels, moutabel, taboulé... mais aussi des chawarma de poulet 12€ sandwich fallafel 8,5€ voir site web. <https://madamesaj.com/> Dispo pour venir sur site un jour par semaine (lundi, mardi ou jeudi).

→Le vagabond

Propose pizzas, à partir de 12 euros la pizza, jusqu'à 20 euros, ou des menus « panetis » en moyenne à 9 euros. Prend la carte TR. Faisable pour la taille de notre entreprise, dispo le mercredi et vendredi uniquement.

→ Chez Gilou et Dan

Propose des plats chauds : Poulet à la chinoise, burger de sanglier, canard, plat halal, salades, etc...Il peut faire des menus à hauteur de la valeur de notre titre restaurant. Il a des chaises et tables avec parasol à disposition. Il sait gérer un flux abondant de personnes car un de ses foodtrucks est positionné devant le stade à Nice Nord. »

La direction nous informe réfléchir à des nouvelles possibilités de restauration

Le secrétaire du CSE ne s'est pas prononcé.

2 – Intervention Nathalie ROUBAUD, RS cadres :

« La délégation CFDT voudrait avoir des précisions sur l'offre de rendez-vous des nouvelles organisations à l'accueil suite à la parution de la lettre réseau LR-DDO-81/2023.

La délégation CFDT voudrait soumettre à la direction l'idée de pouvoir avoir une personne à l'avant afin de fluidifier le parcours assuré. Cette personne pourrait positionner les rendez-vous téléphoniques en expliquant ces nouvelles dispositions et surtout permettre les détections MAS qui sont en forte baisse depuis la mise en place de ces nouvelles dispositions.

La délégation CFDT se pose également la question sur la QVT des agents dans ces accueils :

Actuellement le temps de communication téléphonique peut varier de 15 à 30 minutes voir plus et la lettre réseau laisse apparaitre que ce temps pourrait être réduit à 15 minutes ! Les statistiques le diront mais cela reste des moyennes. La délégation CFDT ne voudrait pas que ce temps devienne un scoring de plus !

Quid du métier d'agents d'accueils ??? »

La direction indique se rapprocher des services en question pour faire un point sur les modalités d'accueil en place.

En ce qui concerne le temps de communication à 15 minutes, pour l'instant ce n'est pas un indicateur. La délégation CFDT indique qu'elle souhaite que cela ne le devienne pas.